

Accessibilité de TotalEnergies Charge Europe

Qu'est-ce que l'accessibilité numérique ?

Un service de communication accessible permet à tous les utilisateurs d'accéder à ses contenus sans difficulté, y compris les personnes qui présentent un handicap et utilisent des logiciels ou matériels spécialisés.

Il permet par exemple de :

- Naviguer avec des synthèses vocales ou des plages braille (notamment utilisées par les internautes aveugles ou malvoyants).
- Personnaliser l'affichage du site selon ses besoins (grossissement des caractères, modification des couleurs, etc.).
- Naviguer sans utiliser la souris, avec le clavier uniquement ou via un écran tactile.
- Etc.

Pour cela, il doit respecter des normes rigoureuses lors de sa conception et de ses mises à jour.

TotalEnergies s'engage dans une démarche de mise en accessibilité de ses services et produits numériques conformément à l'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005. Un référent accessibilité, la Mission Handicap, accompagné d'un écosystème dédié est mobilisé sur le sujet.

Pour en savoir plus sur la stratégie d'accessibilité numérique de TotalEnergies :

- [Schéma pluriannuel 2024-2026](#)

État de conformité

Un audit de conformité de TotalEnergies Charge Europe (site chargingservices.totalenergies.com et application mobile) est à venir. La déclaration d'accessibilité sera partagée à la suite de l'audit.

Contact (TotalEnergies Charge Europe)

Si vous n'arrivez pas à accéder à un contenu sur ce service, vous pouvez contacter l'équipe responsable de celui-ci pour être orienté vers une alternative accessible ou obtenir le contenu sous une autre forme.

Contactez l'équipe par mail à cette adresse : contact-chargingservices@totalenergies.com

Les informations demandées vous seront transmises au plus vite.

Contact (TotalEnergies)

Vous pouvez nous aider à améliorer l'accessibilité numérique chez TotalEnergies en nous partageant vos remarques. Pour ce faire, envoyez-nous un courriel à digital.accessibility@totalenergies.com.